



Solidaires
Finances
Publiques90
Territoire de Belfort

infos
oct 2023

Union
syndicale
Solidaires

■ TERRITOIRE DE BELFORT

Échange avec le Directeur Général

Ce vendredi 29 septembre était inauguré le PNCD de Belfort, en présence de notre direction, du maire de la ville, du préfet et... de notre directeur général, Jérôme Fournel.

Avec la CGT et la CFDT nous avons accepté l'invitation qui nous a été faite de le rencontrer brièvement, en toute fin de matinée.

Fallait-il y aller ? La question est toujours légitime, tant l'époque est rude pour les syndicats, tant, année après année, conflit après conflit, tout pourrait paraître ficelé d'avance en faisant fi de nos revendications et des nombreuses demandes de l'ensemble du personnel.

En tant que secrétaire de la section Solidaires Finances Publiques, et après avoir consulté les autres secrétaires du département, j'ai pris la décision « d'y aller », en espérant faire passer un message portant la voix de notre syndicat. Je ne vous cache pas qu'il y a un certain stress à s'engager dans l'exercice, tant l'interlocuteur est rompu aux exercices de communication. Bien plus que moi, évidemment. Tant, aussi, en tant que secrétaire de section, je me sentais tenu d'apporter une parole en cohérence avec la ligne de Solidaires et, comme toujours, conforme aux aspirations de nos adhérents. Et donc, j'y suis allé...

Que l'on s'entende bien : chaque fois que nous nous opposons, chaque fois que nous résistons, chaque fois que nous contre-proposons, si critique il y a de nos interlocutrices et interlocuteurs, aussi franche voire polémique soit-elle parfois, elle ne vise JAMAIS une personne. Que ce soit au niveau national ou au niveau local. Pas de commentaire ici sur Jérôme Fournel, mais sur les réponses du Directeur Général, plutôt courtois au demeurant.

Avec la CGT et la CFDT nous avons décidé de nous répartir la tâche et pour ma part, j'ai exposé au DG l'avis plus que mitigé de Solidaires sur la création des PNCD. *Vous trouverez ci-dessous, en toute transparence, les éléments que je lui ai exposés. Je rappelle que l'exercice était très limité dans le temps...*

A posteriori, j'ai le sentiment d'avoir été entendu mais pas vraiment écouté. D'avoir eu, en guise de réponse, le déroulé d'éléments de langages et de justifications à l'échelle macroscopique, par un directeur évidemment rompu à l'exercice. Si je devais résumer en une expression l'impression d'ensemble, ce serait « *Je vous comprends... Mais* »

J'aurais souhaité pouvoir approfondir les sujets, entrer dans la bataille des arguments et des chiffres, apporter aussi la « chair » de la réalité locale, profondément humaine, à cette ossature technocratique.

Non, Monsieur le Directeur, nous ne sommes pas que de « sympathiques » adeptes d'une époque révolue. Non, d'ailleurs, nous ne souhaitons pas recruter 1 million d'agents des Finances.

Et oui, comme vous, nous vivons en 2023. Avec une connaissance du terrain, des réalités locales (professionnelles et techniques, mais aussi sociales et économiques) que, malgré tous les rapports qui arrivent sur votre bureau après maintes retouches, nous pensons maîtriser mieux que vous.

Nous ne sommes pas dupes de la notion de « dialogue social » que met en exergue la DGFIP. Nous constatons depuis des années qu'en guise de dialogue nous avons affaire à un monologue, aussi poli et souriant soit-il.

A ce dialogue factice nous préférons le rapport de force. Il peut lui aussi être poli et souriant. Et moderne.

C'est toujours de lui que sont issues nos grandes avancées. A nous de le rendre de nouveau favorable aux agents de la DGFIP. Nous, les syndicats, qui ne sommes rien sans la volonté des collègues. Nous, Solidaires, qui savons dire NON mais aussi proposer pour notre administration un autre cadre général que celui que vous administrez consciencieusement.

Enfin, cette entrevue fut l'occasion de remettre en main propre au DG notre (votre!) pétition « **Nous sommes la DGFIP** » signée par **128** d'entre nous ! **On lâche rien !**

DG/Solidaires 90
Sur le déploiement des PNCD

Un bref rappel sur l'évolution des SIP]:

- 23 % d'effectifs supprimés depuis 2015,
- + Rapport de l'Assemblée Nationale sur la gestion des Finances Publiques en date du 6 octobre 2022, faisant état d'une économie potentielle d'effectifs estimée à un peu moins de 2 000 emplois à la suite de la suppression de la TH sur les habitations principale et de la CAP (IGP = 1 980).

Dans ces SIP les cellules de CSP permettaient de déceler des nouvelles formes de fraude, parfois très localisées, dès leur apparition, et ainsi de réduire au maximum cette fraude « du quotidien ».

La lutte contre la fraude fiscale devrait être l'affaire de tous les agents, depuis la création d'un dossier, en passant par son suivi et jusqu'à la programmation et l'engagement d'un contrôle fiscal.

Tous les services font partie de ce que Solidaires appelle la « chaîne du contrôle fiscal » qui passait par le portefeuille géographique.

Pourtant, on nous dit qu'un des objectifs des PNCD est de «contribuer à une meilleure couverture du tissu fiscal des particuliers».

On nous dit que cette meilleure couverture du tissu fiscal sera obtenue par des collègues qui n'auront aucune connaissance du tissu fiscal local, et que le travail de CSP exécuté dans 5 pôles centralisés en France sera plus efficace que celui des collègues qui travaillaient dans des services locaux, proches des contribuables et de leurs collègues gestionnaires.

Par conséquent, nous devrions envisager que

- la fragmentation des chaînes de travail,
- l'enfermement des collègues dans des tâches répétitives et industrialisées (même si vendues comme valorisantes car inhérentes à du contrôle),
- l'éloignement du CSP des réalités locales,
- le dogme d'un contrôle qui serait favorisé par un recours accru à des listes d'anomalies ciblées,

vont améliorer :

- le renforcement de la technicité des personnels?;
- l'exercice des missions plus efficace et proche du terrain et plus «lisible» pour les usagers?;
- les conditions de travail des collègues concernés ?

Comprenez que nous restions dubitatifs tant pour nous cet argument est difficilement recevable.

Concernant les délocalisations, nous abordons la déclinaison opérationnelle de ce qui restera comme une énième opération de mystification politique de la période récente. Une de plus... «L'aménagement de nos territoires» auquel on associerait même «le mieux vivre des agents». (Win-win!)

Un acte de communication qui en fait s'étiolé une fois l'annonce faite. On se demande même s'il s'agit d'essayer d'atteindre les objectifs annoncés.

En réalité, on constate que les candidatures sont principalement motivées par des raisons d'opportunité géographique.

A Belfort, pour les 30 postes créés en PNCD,

- 11 agents viennent des services de Belfort
- 6 des départements limitrophes
- et... attention... 3 d'Ile de France
- (les 10 restants essentiellement de sorte d'Enfip)

Les agents étant déjà majoritairement issus du territoires d'implantation, il n'y aura pas de transferts de population tels qu'ils étaient promis.

Vous nous direz au moins ils ne partiront pas à cause des suppressions d'emploi qui se perpétuent dans le reste des services! C'est cynique, peut-être, mais c'est malheureusement vrai.

Enfin, nous sommes très intéressés par le coût de toutes ces opérations de délocalisation... Parce que si les délocalisations n'auront par elle-mêmes qu'un effet dérisoire sur l'économie locale, elles ont un coût.

Peut-être donc que quelques entreprises ou Sociétés d'économie mixte en bénéficieraient mais il y a quand même beaucoup d'évaporation dans cette forme de ruissellement.

Nous serions curieux de connaître le coût annuel des délocalisations.

accueil des agent.es contractuel.les du 90



Solidaires Finances Publiques 90 t'adresse ses félicitations pour ton recrutement en tant qu'agent contractuel de la DGFIP et te souhaite la bienvenue dans notre DDFIP. Comme pour tout agent de la DGFIP, nous sommes à ta disposition pour t'apporter informations, conseils et défendre tes droits dans un univers administratif tout nouveau pour toi. C'est la loi de transformation de la fonction publique du 6 août de 2019 qui a élargi la possibilité offerte aux administrations de l'État de recruter des agents par voie contractuelle sur des emplois permanents, en rupture avec le statut général et les principes statutaires de la fonction publique. Solidaires Finances Publiques a combattu ce texte et continue à défendre le principe du recrutement de fonctionnaires de carrière, titulaires de leur poste, par le biais du concours.

Il est en effet plus protecteur pour les agentes et les agents et offre de meilleures garanties pour le service public.

Si nous sommes opposés à ce mode de recrutement, et au fait que les contrats soient à durée déterminée, nous t'informerons, te représenterons et le cas échéant te défendrons avec détermination comme tous les collègues de la DGFIP. À Solidaires Finances Publiques nous estimons que tout agent doit avoir accès à l'information. Tu pourras nous consulter pour plus de détails.

Pour Solidaires Finances Publiques la lutte contre le principe du recrutement de contractuels s'inscrit à la fois dans la défense des missions de service public et des emplois de fonctionnaires. Elle doit s'accompagner d'une défense des droits des personnels recrutés selon ces modalités.

Pour Solidaires Finances Publiques il faut lutter contre la précarité induite en intégrant les contractuels et renforcer les collectifs de travail en évitant d'opposer les unes, les uns aux autres, à travail égal, mêmes droits et garanties en termes de rémunération dans le respect des logiques inhérentes aux grilles de carrière, de défense individuelle, de temps de travail, de formation et de garanties.

■ DGFIP et FONCTION PUBLIQUE

Prime spécifique d'installation : Solidaires obtient satisfaction, le passage à l'ENFiP n'interrompt plus le versement !

A force d'insistance et de combativité, la Direction générale a enfin revu sa copie. La prime spécifique d'installation prévue par le [décret n°2001-1225 du 20 décembre 2001](#) est versée notamment aux fonctionnaires, titulaires ou stagiaires, dont la résidence familiale se situe dans un département d'Outre-Mer et qui sont affectés en métropole à la suite de leur entrée dans l'administration, s'ils y accomplissent une durée minimale de quatre années consécutives de services.

La circulaire interministérielle du 4 octobre 2002 vient donner des précisions sur sa mise en œuvre et indique notamment que le détachement doit être considéré comme une position à caractère interruptif.

Nous avons donc un litige avec l'administration qui, selon nous, faisait une interprétation restrictive du texte en considérant les agents détachés à l'ENFiP comme étant détachés au sens du décret. Or, selon Solidaires Finances Publiques, cette interprétation faite par la DGFIP n'était pas conforme à l'esprit du texte et injuste car les agents bénéficiaires d'une promotion et entrant à l'école continuent bien à faire partie de la DGFIP et sont toujours sur le territoire métropolitain. A force d'insistance et d'arguments, Solidaires Finances Publiques a enfin obtenu que l'administration saisisse la DGAFP pour avis sur ce sujet.

Nous avons reçu la bonne nouvelle ce mardi et voici la nouvelle doctrine de la DGFIP en la matière.

« La circulaire interministérielle du 4 octobre 2002 indique que le détachement doit être considéré comme une position à caractère interruptif. Il convient d'écarter une application stricte de la circulaire quand le détachement intervient à la suite de la réussite à un concours pour suivre une formation.

Ainsi, dans le cas d'un agent détaché pour suivre une scolarité en métropole, il n'y a pas lieu de considérer qu'il y a cessation de fonctions au sens de l'article 6 du décret 2001-1225 du 20 décembre 2001 modifié.

En effet, ce décret prévoit que le bénéfice de la prime spécifique d'installation (PSI) est ouvert lorsqu'un agent effectue quatre années consécutives de services en métropole, et il convient donc d'analyser les mécanismes de l'article 6 comme étant limités aux hypothèses où l'agent viendrait à cesser ses fonctions sur le territoire métropolitain. »

Les CSRH ont été informés de cette nouvelle modalité de traitement des demandes de versements de la PSI. Les agentes et agents pour lesquels nous avons saisi la Direction générale ont donc vu leur situation réexaminée favorablement.

Nous invitons les collègues qui auraient été lésés par cette interprétation restrictive à saisir leur SIA afin de réclamer leur dû ! Toutefois attention, la Prime Spécifique d'Installation n'est pas cumulable avec la Prime Spéciale d'Installation et un délai de prescription pourra vous être opposé. Si tel était le cas nous soutiendrons vos recours !

C'est une belle avancée pour les collègues concerné.es !

La persévérance et l'action syndicale payent encore !

■ INTERPROFESSIONNELLE & SOCIÉTÉ

Journée européenne de grève et de mobilisation du 13 OCTOBRE

Malgré une mobilisation d'une ampleur historique par sa durée et son ampleur, le gouvernement a imposé de force sa réforme des retraites. Mais notre colère reste intacte !

Malgré une mobilisation d'une ampleur historique par sa durée et son ampleur, le gouvernement a imposé de force sa réforme des retraites. Mais notre colère reste intacte ! D'autant plus qu'il fait le choix de poursuivre une politique de régression sociale et d'austérité !

Ce n'est pas à nous de payer !

Alors que les cadeaux au patronat se multiplient, avec 150 à 200 milliards d'euros/an d'aides aux entreprises, le gouvernement joue à nouveau la petite musique de l'austérité et veut imposer ses économies à la population. Ne se cachant même plus ("nous menons une politique pro-business" a redit la première ministre fin août) il cède face aux puissants pour ensuite présenter l'addition aux travailleurs et aux travailleuses.

Augmentez les salaires !

Dans un contexte de forte inflation et alors que le coût de la vie, et notamment de l'alimentation mais également du logement et de l'énergie, ne fait qu'augmenter, il y a au contraire urgence à un meilleur partage des richesses ! Solidaires réclame l'augmentation immédiate du SMIC, +400 euros par mois pour toutes et tous, l'indexation des salaires sur l'inflation et l'ouverture immédiate de négociations dans les branches et dans la fonction publique.

Pour un autre projet de société

Le projet de loi de finance (PLF) et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) vont entrer en discussion au parlement il y a urgence à faire d'autres choix de société : plutôt que des milliards pour les entreprises du CAC 40 qui font des profits record et détruisent la planète, il faut renforcer les services publics, l'hôpital et engager la transition écologique.

**En nous mobilisant par millions, nous avons pris conscience de notre force.
Partout de nouvelles et nouveaux salarié·es se syndiquent.**

Solidaires appelle à poursuivre cette dynamique d'organisation, à se réunir sur les lieux de travail, à construire des mobilisations, à participer au Tour de France pour la Santé, et à converger le 13 octobre à l'appel de toute l'intersyndicale !

CONTRE L'AUSTÉRITÉ
POUR NOS SALAIRES
et L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES !

Manif à BELFORT 13 OCT
Maison du Peuple 10 H

